# COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 30/11/2020

Lutte contre la précarité alimentaire : la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) lance un nouveau marché de 60 millions d’euros pour l’achat de denrées alimentaires pour les personnes en situation de précarité

Depuis le début de la crise sanitaire, l’Etat renforce l’accompagnement des personnes les plus précaires, en consacrant en 2020 un budget de 291,4 millions d’euros pour l’aide alimentaire, dont 144 millions d’euros de crédits exceptionnels liés au covid-19, soit une augmentation de 121% par rapport à 2019.

Dans ce contexte, la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) lance, ce jour, un nouveau marché d’un montant de 60 millions d’euros pour acheter des denrées alimentaires qui seront distribuées aux personnes en situation de précarité.

Destiné aux industriels et aux fournisseurs de l’agroalimentaire pour permettre l’approvisionnement des denrées alimentaires (dont de l’huile, des conserves de poisson, des pâtes, du riz, des carottes ou encore des compotes de fruits), ce nouveau marché, mis en œuvre par FranceAgriMer, est ouvert dès aujourd’hui jusqu’au 31 décembre 2020 sur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.AccueilEntreprise>.

Inscrit dans le cadre du **Fonds européen d’aide aux plus démunis (FEAD)**, qui a été doté de crédits supplémentaires d’un montant de 132 millions d’euros par l’Union Européenne via le dispositif REACT-UE\*, il s’agit du troisième marché lancé par la DGCS en 2020, après ceux qui ont été lancés en août (17, 5 millions d’euros) et en avril (83 millions d’euros).

Le FEAD, doté de plus de 500 millions d’euros sur 7 ans, est un dispositif essentiel de lutte contre la précarité alimentaire. Rattaché à la Direction générale de la cohésion sociale, il permet chaque année de **distribuer plus de 75 000 tonnes de denrées à plus de 4 millions de personnes** dans le besoin via quatre associations caritatives : la Croix-Rouge française, la Fédération française des banques alimentaires, les Restaurants du Cœur et le Secours populaire français.

* En savoir plus sur le [FEAD](https://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/lutte-contre-l-exclusion/lutte-contre-la-precarite-alimentaire/article/fonds-europeen-d-aide-aux-plus-demunis-fead).

\*REACT-EU: Ressources additionnelles exceptionnelles, connues sous le nom de REACT-EU.